

# SNPDOS

Syndicat National des Personnels de Direction  
des Organismes Sociaux CFTD



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## Votre temps de travail

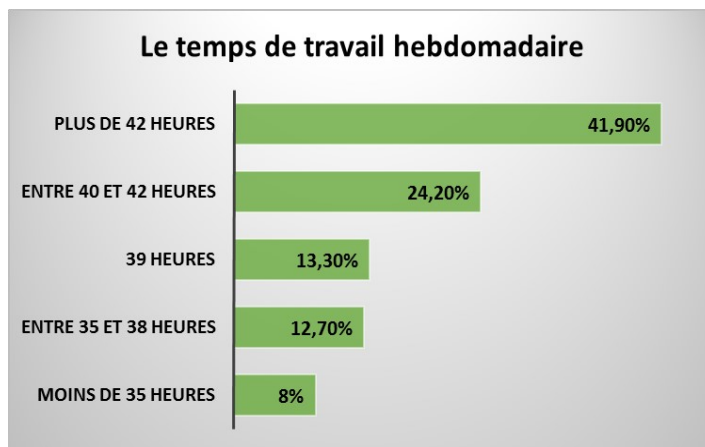
*Est-ce que cela vous concerne ?*

Le temps partiel concerne davantage les femmes (7,9 %) que les hommes (1,8 %).

48,8 % des femmes ayant répondu à cette enquête travaillent à temps complet, contre 41,5 % des hommes

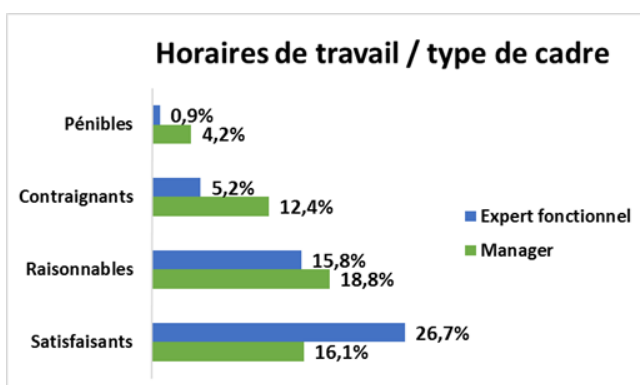
**Plus d'un répondant sur 2 travaille plus de 40 heures par semaine**

66,1 % des répondants travaillent plus de 40 heures par semaine.

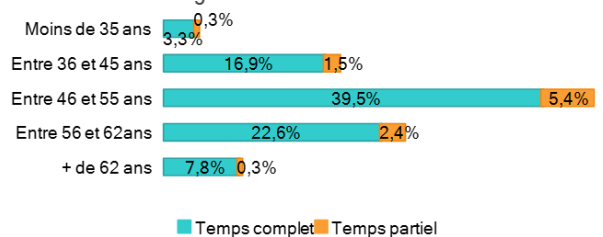


**Plus d'un répondant sur 4 considère ses horaires de travail satisfaisants (42,4 %) et un sur 3 les trouvent raisonnables (34,7 %).**

Il est à noter toutefois que 17,8 % des répondants jugent leur horaire de travail contraignant, voire pénible pour 5 %.



Durée du travail / Âge



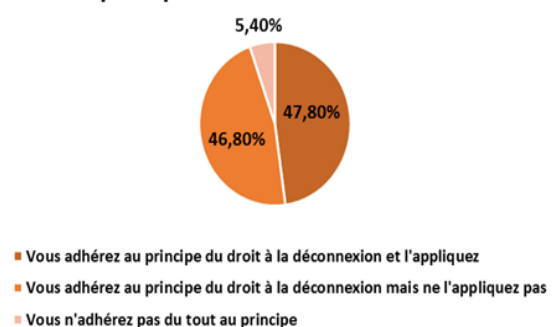
**Des contreparties aux dépassements horaires jugées inexistantes et insuffisantes**, particulièrement par les personnes effectuant plus de 40 heures par semaine

**1 répondant sur 2 relève qu'il n'y a aucune contrepartie (57,2 %)**, 1 répondant sur 3 (35,1 %) considère qu'elles sont suffisantes. Enfin, 7,7 % disent qu'elles sont insuffisantes.

47,2 % des répondants déclarent adhérer au principe du droit à la déconnexion pour protéger leur vie privée. Majoritairement ce sont des experts ou fonctionnels (28,5 %).

*A contrario*, 47,3 % répondent qu'ils adhèrent à ce principe mais qu'ils ne l'appliquent pas, principalement des cadres managers (30,7 %).

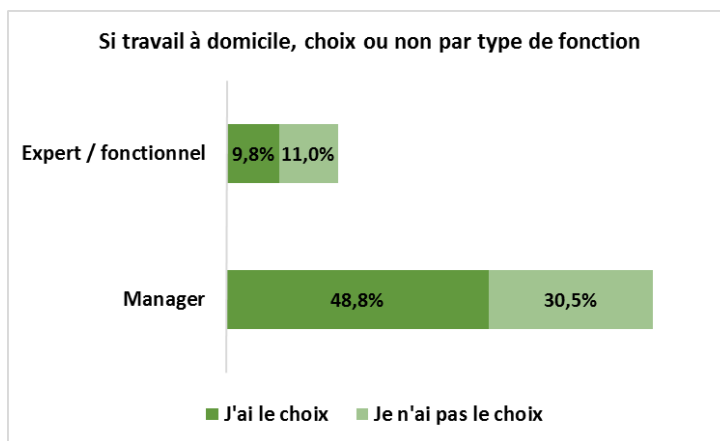
**Le principe du droit à la déconnexion**



Près d'un répondant sur 2 emporte du travail à domicile (48,5 %). Cette tendance concerne majoritairement les managers (2/3 des managers contre seulement 1/3 des experts ou fonctionnels).

**Le fait de ramener du travail à la maison n'est pas contesté**

Toutefois, 4 répondants sur 10 ramènent du travail à la maison car ils n'ont pas le choix



Pour une grande majorité de répondants, le fait d'emmener du travail à la maison entraîne des conséquences, mais « peu » sur leur vie familiale, personnelle et sociale.

Toutefois, environ 20 % estiment que le fait d'emmener du travail à domicile a « beaucoup » d'impact (par rang de priorité) sur leur vie personnelle, sociale et familiale .

**Plus d'un répondant sur deux prend totalement ses jours RTT (53,6 %).**

A défaut de pouvoir prendre tous leurs jours RTT, ces jours sont mis sur un compte épargne temps (32,2 %) ou sont monétisés (4,4 %) voire perdus (2,1 %).

**Le compte épargne temps (CET)**

Plus d'un répondant sur deux a ouvert un CET (55,6 %).

